

**RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA STAR ASSURANCES
EXERCICE 2022
(Annexe 12 au règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne)**

PRESENTATION DE LA SOCIETE

- **Dénomination sociale** : Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR–
- **Date de constitution** : Décembre 1958
- **Capital social** : 23.076.930DT composé de 2.307.693 actions de 10 DT chacune
- **Siège social** : Square Avenue de Paris 1080 Tunis Cedex BP 667
- **Forme juridique** : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne
- **Activité** : Assurance et Réassurance de toutes branches
- **Matricule fiscal** : 0002388 P M 000
- **Référence RNE** :0002388V
- **Téléphone** : +216 70 255 000
- **Fax** : +216 71 132 300
- **E-mail** : star@star.com.tn
- **Site Web** : www.star.com.tn

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

I- I- CONJONCTURE 2022¹

I-A- INTERNATIONALE

L'année 2022 a été marquée par le déclenchement de la guerre en Ukraine et des perturbations en ont suivies, en plus du resserrement généralisé des politiques monétaires, d'une hausse plus forte que prévue de l'inflation et des taux directeurs des banques centrales, ainsi que la baisse des investissements.

La Banque mondiale a révisé à la baisse ses perspectives de la croissance économique mondiale à 1,7% en 2023.

Dans les pays avancés, la BM prévoit le ralentissement de la croissance économique qui devrait atteindre 0,5% en 2023 contre des prévisions initiales de 2,2% et 2,5% réalisée en 2022.

S'agissant des Etats Unis, le taux de croissance économique a été révisé à la baisse pour revenir à 0,5% en 2023 contre une estimation antérieure de 1,9%.

Dans la zone Euro, le taux de croissance est estimé à 0% en 2023, soit une révision à la baisse (revenant de 3,3% en 2022 à 0% en 2023).

L'activité économique au Japon devrait connaître une légère baisse à 1% en 2023 contre 1,2% en 2022.

Dans les économies émergentes et en développement, le taux de croissance se stabilisera, en 2023 au même niveau qu'une année auparavant, soit 3,4%.

En plus, les indices des prix internationaux de produits de base, ont enregistré une hausse importante en 2022 en comparaison avec leurs niveaux enregistrés l'année précédente, à l'exception, des prix des métaux qui s'est replié de 1,2%. Cette hausse a concerné principalement, les prix de l'énergie (+60%), les engrais chimiques (+62,6%), et des produits alimentaires (+17,9%).

De leur côté, les principaux indices boursiers, se sont orientés à la baisse durant l'année 2022, au durcissement des politiques monétaires, la hausse de l'inflation et la recrudescence des craintes d'une récession de l'économie mondiale.

Les indices américains « Dow Jones » et « Nasdaq » ont régressé de 8,8%, et 33,1% respectivement, l'indice français « CAC40 » et l'indice japonais « Nikkei » ont clôturé l'année en baisse de 9,5% et 9,4% respectivement.

Les marchés des changes internationaux ont été marqués en 2022 par une appréciation notable du dollar américain vis-à-vis des principales devises, notamment la devise européenne (+6%).

¹Source : BCT - Périodique de Conjoncture N°138- Janvier 2023

I-B- NATIONALE

Sur le plan national, un ralentissement attendu de l'activité économique au cours des années 2022 et 2023, sous l'effet des retombées persistantes de la crise sanitaire et des répercussions de la crise Russo-Ukrainienne sur l'activité des différentes branches de l'économie, en plus de la baisse de la production du secteur des industries extractives.

Les principaux indicateurs de l'économie nationale affichent en 2022 :

- Un taux de croissance de l'ordre de +2,2% contre +4,3% en 2021.
- Un taux record d'inflation à 10,1% contre 6,6% en décembre 2021.
- Un déficit de la balance des paiements courants soldé à 8,5% du PIB contre 6% l'an passé.
- Des avoirs nets en devises couvrant l'équivalent de 100 jours d'importation contre 133 jours à la fin de l'année 2021.
- Sur le marché monétaire, le taux d'intérêt moyen de 7,26% en décembre 2022 contre 6,25% en 2021.
- Une dépréciation du dinar Tunisien de 7,2% en termes de moyennes annuelles vis-à-vis du dollar américain et de 0,9% par rapport à l'euro. En revanche, une appréciation est constatée ; de 7% face au yen japonais et de 5,6% à l'égard du dirham marocain.
- Le secteur des assurances a enregistré en 2022 un volume de primes émises en évolution de 11%, de l'ordre de 3 145 MD² (dont 72% en non vie). et un total des indemnisations³ au 30/09/2022 en hausse de 6,8% pour atteindre environ 1 156,5 MD (dont 47% pour la branche Automobile).

I-2- LE MARCHE DES ASSURANCES ET LA POSITION DE LA STAR⁴

Au terme de l'exercice 2021, le secteur des assurances (affaires directes et acceptations) a enregistré une croissance des primes émises de 10,15% contre 6,53% en 2020, soit 261,121MD par rapport à 2020.

La STAR, étant leader, garde toujours la part de marché la plus importante de 13% contre 14% en 2020. Son concurrent immédiat détient 11,1% (y compris la branche vie) de part de marché.

² Source : Indicateurs clés 2022/CGA

³ Source : CGA Statistique trimestrielles provisoires au 30/09/2022

⁴Source : FTUSA Rapport annuel 2022

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS STAR / MARCHÉ

En 1000 dinars	2020		2021		2022	
	Marché	STAR	Marché	STAR	Marché	STAR
Indicateurs	[1]		[1]			
Primes Emises Nettes	2 572 083	361 394	2 833 204	368 162	3 145 000	386 271
Evolution	6,53%	-3,59%	10,15%	1,87%	11,01%	4,92%
Part STAR		14,05%		12,99%		
Sinistres Réglés [2]	1 353 170	226 333	1 642 879	253 165	1 156 500	268 329
Evolution	-4,98%	-21,73%	21,41%	11,85%		5,99%
Part STAR		16,73%		15,41%		
Charges des sinistres	1 792 955	293 173	2 170 445	303 994	ND	311 966
Evolution	1,67%	-2,3%	21,05%	3,69%		2,62%
Part STAR		16,35%		14,01%		
Actifs Financiers	6 534 100	1 004 401	7 258 748	1 026 990	ND	1 069 910
Evolution	8,09%	16,04%	11,09%	2,25%		4,18%
Part STAR		15,37%		14,15%		
Revenus Financiers	297 943	85 291	340 763	91 145	ND	92 903
Evolution	-0,24%	10,34%		6,86%		1,93%
Part STAR		28,63%		26,75%		

[1] Source : FTUSA Rapport annuel 2021

[2] Source : CGA Statistiques trimestrielles provisoires-au 30/09/2022

Par ailleurs, les charges sinistres du marché des assurances, accusent une hausse considérable de 21% contre une évolution de 1,7% une année auparavant. La STAR y a participé à concurrence de 303,994 MD, avec une hausse de 3,7% en 2021 par rapport à 2020, soit 14% du total marché.

A propos des résultats, le secteur a enregistré, en 2021, une détérioration du résultat technique (-84,108 MD) par rapport à 2020. Pour la STAR, les comptes se sont soldés à un résultat technique après réassurance de -8,684 MD.

Les bilans consolidés des entreprises d'assurances en Tunisie dégagent à fin 2021, un résultat bénéficiaire de 225,041 MD (21,056 MD pour la STAR).

II. FAITS MARQUANTS DE 2022

L'analyse des principaux indicateurs d'activité de notre société fait ressortir ce qui suit :

- Le bilan clos au 31 Décembre 2022 totalise 1 428,605 MD contre 1 361,240 MD au 31 Décembre 2021 avec une augmentation de 4,9%.
- La situation au 31 Décembre 2022 dégage un bénéfice net d'impôt de 31,904 MD contre un bénéfice de 21,056 MD au 31 Décembre de l'exercice précédent.
- Les primes acquises s'élèvent à 381,609 MD en 2022 contre 368,646 MD en 2021 en évolution de 3,5%.
- Les charges des sinistres des affaires directes et acceptées s'élèvent à 311,966 MD en 2022 contre 303,994 MD en 2021 soit une hausse de 2,6%.
- Des charges de gestion en baisse de +4,732 MD (-3,8%) se situant à 119,470 MD contre 124,254 MD en 2021, dont des frais de fonctionnement de 75,587 MD contre 75,089 MD en 2021 (en hausse de 0,7%, et représentent 19,8% des primes acquises contre 20,4% en 2021).
- Un montant des placements inscrits au bilan en progression de +118,117 MD (+12,2%) avec une enveloppe de 1 082,449 MD contre 964,332 MD en 2021.
- Des revenus financiers 'avant prélèvement de la retenue à la source en évolution +1,758 MD (+1,93%) cumulant une somme de 92,903 MD contre 91,145 MD en 2021.
- Un taux de rendement des actifs financiers nets au même niveau que l'année précédente, de l'ordre de 8,9%.
- Une marge de solvabilité réelle en amélioration continue totalisant 345,393 MD avant résultat de l'exercice contre 335,203 MD en 2021, et représentant 4,3 fois la marge de solvabilité réglementaire.
- Les engagements techniques (provisions techniques brutes de recours) ont enregistré une augmentation de 33,487 MD en passant de 856,917 MD en 2021 à 890,404 MD au 31 Décembre 2022.
- Des actifs admis en représentation en progression de 42,775 MD pour atteindre un total de 1.069,910 MD contre 1.026,990 MD en 2021, soit un taux de représentation des engagements techniques de 120,2% contre 119,8% en 2021.
- La STAR se lance dans une stratégie de développement, de transformation et de modernisation lui permettant d'afficher de nouvelles ambitions et de fixer de nouveaux objectifs : nouveau siège, aménagement des agents, la satisfaction clients, la digitalisation de ses services et l'engagement RSE sont les maîtres-mots.

III. ACTIVITE ET RESULTATS

A-ACTIVITE TECHNIQUE

A-I- LES PRIMES ACQUISES

Grâce à une animation rythmée des réseaux de distribution et la dynamique de la digitalisation, conjugués avec une politique de gestion efficace des risques, la société a pu réaliser au terme de l'exercice 2022 un volume de primes acquises de l'ordre de 381,609 MD contre 368,646 MD l'année précédente, soit une hausse des primes de 12,963 MD (+3,52%).

Par métier, le détail des primes acquises est comme suit :

PRIMES ACQUISES

Unité : 1000 DT BRANCHE	Primes Acquises		Evolution 2022
	2021	2022	
Automobile	198 546	197 949	-0,30%
Groupe Maladie	85 353	97 859	14,65%
Incendie	12 822	13 556	5,72%
Risques Techniques et Divers	15 832	19 590	23,74%
Transport et Aviation	17 747	12 495	-29,59%
Acceptations	2 098	1 415	-32,56%
Total Affaires Non Vie	332 398	342 864	3,15%
Vie	36 248	38 745	6,89%
Total Général	368 646	381 609	3,52%

L'assurance Automobile enregistre des primes acquises en légère régression de 0,597 MD (-0,3%), soit une enveloppe de 197,949 MD contre 198,546 en 2021.

Les assurances des personnes affichent une évolution de leurs primes acquises de 15,002 MD (+12,34%) qui se situent à 136,604 MD au terme de l'année 2022 contre 121,601 MD l'année précédente.

L'assurance Groupe Maladie enregistre une progression considérable des primes de l'ordre de 12,506 MD (+14,65%) en atteignant un total de l'ordre de 97,859 MD contre 85,353 MD en 2021.

L'assurance Vie affiche une progression de ses primes de 6,89% pour s'établir à 38,745 MD contre 36,248 MD l'année précédente.

Les assurances Transport accusent une dégradation du niveau des primes acquises de 5,252 MD (-29,59%) en cumulant un total de 12,495 MD contre 17,747 MD en 2021.

L'assurance **Transport Maritime** affiche une baisse de ses primes de 5,241 MD (-39,5%), soit un total de 8,025 MD contre 13,266 MD l'année précédente.

L'assurance des **risques Aviation** enregistre une stagnation pour se situer à 4,470 MD contre 4,481 MD en 2021.

Les assurances dommages aux biens des particuliers et des entreprises (I.R.T.D.) affichent un accroissement des primes de 15,68% pour s'établir à 33,146 MD contre 28,654 MD en 2021.

L'assurance des **Risques Techniques et Divers** enregistre une évolution de ses primes de 23,74% en totalisant 19,590 MD contre 15,832 MD l'année précédente.

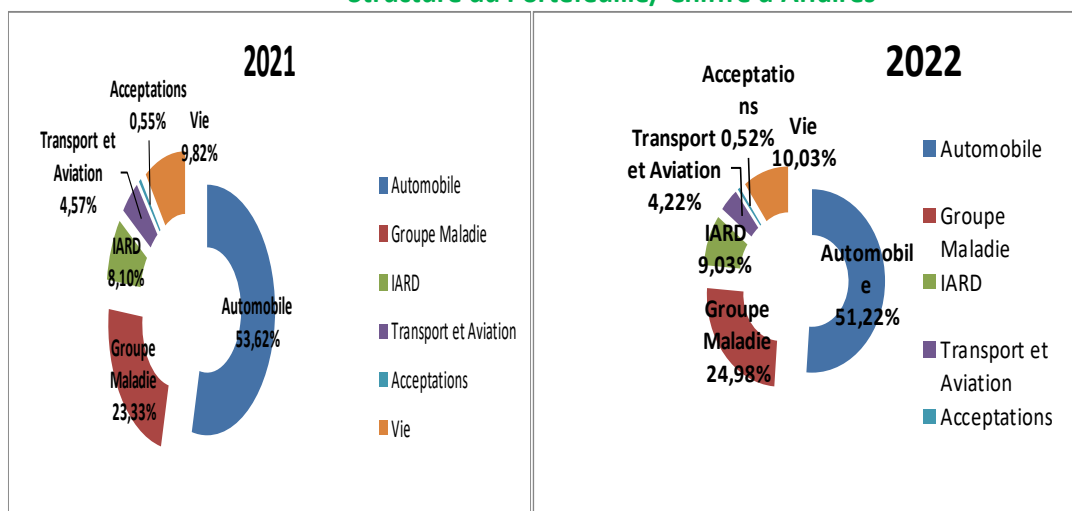
Quant à l'assurance des **risques Incendie**, elle réalise une hausse de 0,734MD (+5,72%) de ses primes en s'élevant à 13,556 MD contre 12,822 MD une année auparavant.

A-2- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE

L'assurance Vie enregistre une amélioration de 0,21 point de sa part dans la structure du portefeuille global et s'établit à 10,03% contre 9,82% % en 2021.

Les assurances non-vie se situent à 89,97% du portefeuille global contre 90,18% l'année précédente.

Structure du Portefeuille/ Chiffre d'Affaires



A-3- LES CHARGES DE SINISTRES

L'exercice 2022 supporte des charges de sinistres en hausse de 2,62% (+7,972 MD) soit un total de l'ordre de 311,966 MD contre 303,994 MD en 2021.

Rapportées aux primes acquises, le total des charges de sinistres représente 81,8% contre 82,5% en 2021.

CHARGES SINISTRES

Unité : 1000 DT BRANCHE	Charges Sinistres		Evolution 2022	S/P 2022
	2021	2022		
Automobile	174 671	189 699	8,60%	95,83%
Groupe Maladie	82 324	93 965	14,14%	96,02%
Risques Techniques et Divers	8 902	5 182	-41,79%	26,45%
Incendie	9 719	238	-97,55%	1,76%
Transport et Aviation	5679	5 262	-7,35%	42,11%
Acceptations	1284	32	-97,52%	2,25%
Accident de travail	492	1 023	107,98%	0,30%
Total Aff. Non Vie	283 072	295 401	4,36%	86,16%
Vie	20 923	16 565	-20,83%	42,75%
Total Général	303 994	311 966	2,62%	81,75%

A-3-1 LES SINISTRES REGLES

Au terme de l'exercice 2022, le total des sinistres réglés enregistre une hausse de 15,164 MD (+5,99%) pour atteindre 268,329MD contre 253,165MD en 2021.

Tenant compte des autres prestations et frais payés, le total des indemnisations enregistre une augmentation de 5,6% et s'élève à 296,833 MD contre 281,222 MD enregistrées en 2021.

LES SINISTRES REGLES PAR BRANCHE

Unité 1000 DT BRANCHE	Sinistres réglés		Evolution 2022
	2021	2022	
Automobile	137 892	155 382	12,68%
Groupe Maladie	79 325	86 124	8,57%
Inc. Risques Techniques et Divers	13 881	12 649	-8,87%
Transport & Aviation	8029,215	1 348	-83,22%
A T & Acceptations	1137,387162	726	-36,13%
Affaires Non Vie	240 265	256 229	6,64%
Vie	12 899	12 100	-6,20%
Total Général	253 165	268 329	5,99%

A-3-2 LES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Au terme de l'exercice 2022, les provisions pour sinistres à payer (avant recours) s'élèvent à un total de l'ordre de 670,842 MD contre 654,587 MD en 2021 soit une augmentation de l'ordre de 16,255 MD (+2,48%).

LES P.S.A.P. PAR BRANCHE

Unité : 1000 DT BRANCHE	Provisions pour Sinistres à Payer		Evolution
	2021	2022	2022
Automobile	509 223	528 579	3,80%
Groupe Maladie	16 106	17 208	6,84%
Inc. Risques Techniques et Divers	62 535	53 134	-15,03%
Transport & Aviation	33 845	37 394	10,48%
A T & Acceptations	5 045	4 364	-13,50%
Affaires Non Vie	626 754	640 679	2,22%
Vie	27 832	30 162	8,37%
Total Général	654 587	670 842	2,48%

A-4- RESULTAT DES CESSIONS

Le résultat des affaires en réassurance se situe au terme de l'exercice 2022 à -25,545 MD contre -12,667 MD en 2021.

Le taux de cession des primes se situe ainsi à 10,8% contre 10,5% en 2021. Les commissions perçues sur les affaires cédées enregistrent une baisse de 31% pour atteindre 6,442 MD contre 9,331 MD à fin 2021.

La participation des réassureurs dans les charges sinistres de l'exercice enregistre une chute de 56,4% pour s'établir à 7,148 MD contre 16,388 MD l'année précédente.

A-5- DETAIL PAR BRANCHE

ASSURANCE AUTOMOBILE

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution
	2021	2022	2022
Primes acquises	198 546	197 949	-0,30%
Charges sinistres	174 671	189 699	8,60%

Au terme de l'exercice 2022, L'assurance Automobile enregistre un total des primes acquises de l'ordre de 197,949 MD contre 198,546 MD à fin 2021, soit une légère baisse de 0,3%.

Les règlements sinistres de la branche s'élèvent à 155,382 MD en 2022 contre 137,892 MD une année auparavant, soit une augmentation de 12,7%.

Les provisions pour sinistres à payer, brutes de recours, affichent une hausse de 3,8%, soit un total de 528,579 MD en 2022 contre 509,223 M D au terme de l'année 2021.

ASSURANCE RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2022
	2021	2022	
Primes acquises	15 832	19 590	23,73%
Charges sinistres	8 902	5 182	-41,79%

Les primes acquises de l'assurance des risques techniques et divers affichent une évolution de 23,74% en totalisant 19,590 MD au terme de l'exercice 2022 contre 15,832 MD à fin 2021.

L'enveloppe des indemnisations de la branche s'élève à 7,824 MD contre 7,843 MD en 2021, en légère baisse de 0,24%.

Les provisions pour sinistres à payer affichent un fléchissement de 6,9% et s'établissent à 44,442MD contre 47,747 MD l'année précédente.

ASSURANCE INCENDIE

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2022
	2021	2022	
Primes acquises	12 822	13 556	5,72%
Charges sinistres	9 719	238	-97,55%

L'assurance des risques Incendie enregistre au terme de l'exercice 2022 une évolution du volume des primes acquises de l'ordre de 5,7%, se situant ainsi à 13,556 MD contre 12,822 MD l'année précédente.

Les sinistres réglés de la branche enregistrent une diminution de 20% pour atteindre 4,825 MD contre 6,038 MD servis l'année précédente.

Avec une baisse de 41,2% en 2022, les provisions pour sinistres à payer totalisent 8,692 MD contre 14,788 MD en 2021.

ASSURANCE TRANSPORT

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2022
	2021	2022	
Primes acquises	13 266	8 025	-39,51%
Charges sinistres	4 060	4 892	20,49%

L'assurance Transport a enregistré en 2022 un volume des primes acquises en chute de 39,5% se situant à 8,025 MD contre 13,266 MD l'année précédente.

Les indemnisations servies au courant de l'exercice affichent une régression de 6,635 MD en cumulant un total de 0,917 MD contre 7,552 MD en 2021.

Les provisions pour sinistres à payer (avant recours) enregistrent une hausse de 12,8% et totalisent 33,984MD contre 30,116 MD en 2021.

ASSURANCE AVIATION

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2022
	2021	2022	
Primes acquises	4 481	4 470	-0,25%
Charges sinistres	1 619	370	-77,16%

L'assurance des risques Aviation enregistre une légère baisse des primes acquises de 0,25% pour s'établir à une enveloppe de 4,470 MD contre 4,481 MD enregistrée en 2021.

Les dépenses sinistres totalisent un montant de 0,430 MD contre 0,477 MD l'année précédente en régression de 0,047 MD.

Les provisions pour sinistres à payer enregistrent une augmentation de 8,5% par rapport à l'année précédente et s'élèvent à 3,410 MD contre 3,729 MD en 2021.

ASSURANCE VIE

Unité 1000 DT D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2022
	2021	2022	
Primes émises nettes	36 248	38 745	6,89%
Charges sinistres	20 923	16 565	-20,83%

L'assurance Vie enregistre une progression de ses primes émises nettes de 6,9% pour se situer à 38,745MD contre 36,248MD en 2021.

Les dépenses sinistres de la branche affichent une baisse de 6,2% et s'élèvent à 12,099 MD contre 12,899 MD en 2021.

Les provisions pour sinistres à payer ont évolué de 8,4% et cumulent une enveloppe de l'ordre de 30,162 MD contre 27,832 MD en 2021.

Les provisions mathématiques ont évolué de 13% pour s'établir à 77,150 MD contre 68,256 MD en 2021.

ASSURANCE GROUPE MALADIE

Unité 1000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2022
	2021	2022	
Primes acquises	85 353	97 859	14,65%
Charges sinistres	82 324	93 965	14,14%

L'assurance Groupe Maladie enregistre au terme de l'exercice 2022 un accroissement de 14,6% pour atteindre un total prime de 97,859 MD contre 85,353 MD en 2021.

Quant aux indemnisations de la branche, l'enveloppe servie cumule un total de 86,124 MD contre 79,325 MD en 2021, soit une augmentation de 8,6%.

Les provisions pour sinistres à payer affichent une diminution de 6,8% et s'élèvent à 17,208 MD contre 16,106 MD en 2021.

GESTION DES DOSSIERS ACCIDENTS DE TRAVAIL

Unité '000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2022
	2021	2022	
Charges Sinistres et Rentes payés	492	1 023	107,98%

La gestion des dossiers accidents de travail affiche des dépenses sinistres en progression de 74,5% à la fin de l'exercice 2022 pour se situer à 0,096 MD contre 0,055 MD l'année précédente.

Les provisions pour sinistres à payer enregistrent une baisse de 2,4% et s'élèvent à 1,446 MD contre 1,481 MD en 2021.

En outre, les provisions mathématiques des rentes au terme de l'année 2022 diminuent de 5,4% et s'élèvent à 9,127 MD contre 9,651 MD en 2021.

AFFAIRES ACCEPTÉES

Unité '000 DT INDICATEURS D'ACTIVITE	EXERCICE		Evolution 2022
	2021	2022	
Primes acquises	2 098	1 415	-32,56%
Charges sinistres	1 284	32	-97,52%

Les primes acquises des affaires acceptées ont accusé une chute de l'ordre de 32,6% pour s'établir à 1,415 MD contre 2,098 MD en 2021.

Les dépenses sinistres affichent une diminution de 41,7% pour atteindre la somme de 0,631 MD contre 1,083 MD en 2021.

Les provisions pour sinistres à payer s'élèvent à 3,564 MD, au même niveau que l'année précédente.

B- LES CHARGES DE GESTION

Au terme de l'exercice 2022, les charges de gestion cumulent une enveloppe de 119,460 MD, en baisse de 4,732 MD (-3,8%) par rapport à l'exercice précédent (124,192MD). Elles représentent 31,3% des primes acquises contre 33,7% en 2021.

LES CHARGES DE GESTION

Unité 1000 DT	Valeur		Evolution
Rubrique	2021	2022	2022
Frais de Fonctionnement	75 089	75 587	0,66%
% / Primes acquises	20,37%	19,81%	
Commissions Dues	37 407	38 854	3,87%
% / Primes acquises	10,15%	10,18%	
Autres Charges	11 695	5 020	-57,08%
Total Charges de Gestion	124 192	119 460	-3,81%
% / Primes acquises	33,69%	31,30%	

C- LES PRODUITS FINANCIERS

Au terme de l'exercice 2022, les placements financiers totalisent 1 038,337MD contre 1001,908 MD en 2021, soit une enveloppe additionnelle de 36,429 MD (+0,5%).

Quant aux revenus financiers, ils enregistrent une augmentation de 1,93% pour se situer à 92,903 MD contre 91,145 MD en 2021. Le taux de rendement s'établit ainsi à 8,9%.

LES REVENUS FINANCIERS

En 1 000 DT	Valeur		Evolution
Type de Placement	2021	2022	2022
Revenus des Place. M.L. Terme	42 401	45 057	6,26%
Revenus des Place. C. Terme	40 608	42 135	3,76%
Autres Revenus	8 135	5 711	-29,81%
Total des Revenus	91 145	92 903	1,93%

D - RESULTATS DE L'ACTIVITE

Au 31 décembre 2022, les comptes sont soldés à un résultat technique après réassurance de l'ordre de 4,841 MD contre -2,809 MD en 2021.

Le résultat net de l'exercice enregistre une progression de 10,849 MD, soit 31,905 MD contre 21,056 MD en 2021.

LES RESULTATS DE L'EXERCICE

Unité 1000 DT	2021	2022	Evolution 2021
Techniques Avant Réassurance	9 858	30 386	208,24%
Non Vie	6 009	16 911	181,41%
Vie	3 849	13 475	250,13%
Résultat de la réassurance	-12 667	-25 545	101,67%
Résultat Tech. après réassurance	-2 809	4 841	
RESULTAT NET	21 056	31 905	51,53%

E- RATIOS DE GESTION PRUDENTIELLE

E-1- ENGAGEMENTS TECHNIQUES ET ACTIFS DE REPRESENTATION

LES ENGAGEMENTS TECHNIQUES

En 1000 DT	Valeur		Evolution 2022
	2021	2022	
Engagements Techniques	856 917	890 404	3,91%
Dont Provisions Pour Sinistres A Payer	654 587	670 842	2,48%

Les engagements techniques de la société affichent une hausse de 28,333 MD (+3,91%) en 2022 et s'établissent à 890,404 MD contre 856,917MD l'année précédente. Cette hausse est générée par l'augmentation des provisions pour sinistres non vie de 13,925 MD et des provisions pour sinistres vie de 2,330 MD.

LES REPRESENTATIONS

En 1000 DT	Valeur		Evolution 2022
	2021	2022	
Total Des Représentations Nettes	1 026 990	1 069 910	4,18%
Taux De Représentation	119,8%	120,2%	

Les actifs admis en représentation des engagements techniques cumulent une enveloppe de 1069,910 en 2022 contre 1 026,990 MD enregistrés l'année précédente, en évolution de 4,2%.

Le taux de représentation est ainsi de 120,2% en 2022 contre 119,8% l'année précédente

E-2- MARGE DE SOLVABILITE

MARGE DE SOLVABILITE

En 1000 dinars	2021	2022
Marge de solvabilité Réelle (Avt Résultat)	335 203	345 393
Marge de Solvabilité Réglementaire	76 779	80 930
Besoin / Excédent de Marge	258 424	264 463

Au terme de l'année 2022, la société affiche une amélioration de sa marge de solvabilité réelle de 10,190 MD supplémentaire et s'établit à 345,393 MD, avant résultat de l'exercice, contre 335,203 MD en 2021 et représente 4,3 fois la marge de solvabilité réglementaire exigée. L'excédent enregistré en 2022 est de 264,463 MD contre 258,424 MD en 2021.

IV. ACTIVITE ET RESULTATS (COMPLEMENTS)

Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années

Nature des indicateurs	2018	2019	2020	2021	2022
1- Situation financière					
(en milliers dinars)					
Capital social	23 077	23 077	23 077	23 077	23 077
Autres capitaux propres	319 887	335 018	342 336	356 566	379 788
2- Opérations et Résultat					
(en milliers dinars)					
Chiffre d'affaires	357 390	374 867	361 394	368 162	386 271
Produits de placements nets	66 861	77 470	65 935	77 680	101 477
Provisions techniques	784 525	785 261	836 396	857 073	889 282
Résultat net	17 742	22 057	16 398	21 056	31 905
3- Effectif	691	665	593	569	552

Evolution Prévisible et Perspectives d'Avenir

La STAR Assurances s'est toujours distinguée par sa proximité avec ses assurés du grand public, des entreprises et des agriculteurs et par une relation client basée sur l'écoute et l'accompagnement personnalisé, depuis la souscription jusqu'au règlement des sinistres, ainsi par ses produits et outils innovants pour répondre à l'évolution des besoins de ses clients.

La STAR étant leader de l'assurance en Tunisie, dispose d'un savoir-faire reconnu pour garantir la meilleure protection au quotidien, et confirme sa compétitivité et sa rentabilité.

Les efforts à déployer porteront sur :

- * Finalisation des projets de refonte IT
- * Poursuite des projets de transformation dont la digitalisation des process et du parcours clients,
- * Renforcement du pilotage technique,
- * Dynamisation et modernisation du réseau d'agents,
- * Densification des relations avec les partenaires bancaires,
- * la poursuite de la mise en œuvre du programme d'exécution du plan stratégique.

PREVISIONS DE L'ANNEE 2023

Indicateurs (en Millions de Dinars)	Prévision 2023	Evolution prévue	Observations
Activité Technique			
Primes émises nettes	419,174	8,5%	
Charges Sinistres	291,966	-6,4%	
Charges de Gestion	132,402	10,83%	32,1% des primes acquises prévues
Activité Financière			
Les Placements Financiers	990,444	-4,6%	
Les Revenus Financiers	90,226	-2,9%	

Les Evènements Importants Survenus Entre la Date de Clôture de l'Exercice et la Date à laquelle le rapport a été Etabli

Aucun évènement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

Les changements des Méthodes d'Elaboration et de Présentation des Etats Financiers

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de l'exercice 2022 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes du 2021.

Note sur l'application des normes internationales d'information financière (IFRS)

La STAR continue à avancer sur les travaux de la mise en place des normes IFRS démarrée en 2019 .

Les travaux d'arrêté et d'étude des impacts sur les états financiers de 2020 et 2021 (Hors IFRS 17) ont été finalisés. Un audit des commissaires aux comptes est en cours sur ces états.

Les travaux d'implémentation des normes IFRS 17 ont été débutés suivant une feuille de route validée par le Conseil d'Administration.

Le chantier normatif a été achevé et l'avancement des autres chantiers est estimé à plus de 90%.

La STAR a produit un bilan d'ouverture IFRS 17 au 31 Décembre 2021. Les travaux sur les comptes IFRS 17 de 2022 sont en cours.

Activité en Matière de Recherche et Développement

La société poursuit ses travaux de transformation IT en suivant sa feuille de route ambitieuse.

En Assurances des personnes (Santé, prévoyance et Vie) , la refonte des SI a été conduite depuis 2022 avec une mise en production de système Proassur en janvier 2021 pour les produits de la branche Vie et en janvier 2023 pour la branche Santé.

Plusieurs projets ont été enclenchés courant 2022 pour la refonte des systèmes d'information des ressources humaines, supports, comptable et financier. Ces projets devraient être clôturées courant 2024 avec un objectif d'atteindre une gestion plus fluide des process internes.

V- PARTICIPATIONS

L'Activité des Sociétés dont elle assure le Contrôle

1- Groupe STAR

Le Groupe « STAR » est composé au 31 Décembre 2022 d'une société mère « STAR Assurances » et deux sociétés filiales « La Lyre immobilière » et « L'Institut Africain des Assurances » sous contrôle exclusif.

La société « La Lyre Immobilière » crée au mois de juin 2021, est une Société anonyme ayant pour activité la promotion immobilière avec un capital social de l'ordre de 30 923 860 dinars.

L'Institut Africain des Assurances, crée au mois d'avril 2022, est une société à responsabilité limitée, ayant pour activité la formation continue avec un capital social de l'ordre de 30 000 dinars.

2- Résultats du Groupe STAR

Les principales données consolidées du groupe indiquent que le total bilan se situe à 1 441,344 MD contre 1 361,344 MD à fin 2021.

Le résultat net consolidé enregistre une augmentation de 8,286 MD pour atteindre 29 ,342 MD au 31 décembre 2022 .

3- Evolution du portefeuille des participations

Au 31 décembre 2022 la valeur comptable des souscriptions libérées s'élève à 180,623MD .

Désignation	Nombre de Participations	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022
Actions des sociétés cotées en bourse	7	86 533 620		1 444 978	85 088 642	63 409 461
Parts et Actions dans les OPCVM	21	48 853 231	1 943 341	2 240	50 794 332	49 958 410
Autres Actions	54	38 820 925	10 953 850	5 034 995	44 739 780	37 372 373
Total	82	174 207 776	12 897 191	6 482 213	180 622 754	150 740 244

VI-ACTIONNARIAT

1- Structure du Capital

Le Capital Social de la STAR au 31/12/2022 s'élève à 23 076 930 dinars divisé en 2 307 693 actions de 10 dinars chacune réparties comme suit:

DESIGNATIONS	Nombre d'Actions	% Capital
PERSONNES MORALES		
ETAT TUNISIEN	891 720	38,64%
ETAP	438 832	19,02%
ETAT TUNISIEN	302 258	13,10%
SOCIETES TUNISIENNES NATIONALES	150 630	6,53%
GROUPAMA HOLDING FILIALES ET PARTICIPATIONS	807 693	35,00%
SOCIETES TUNISIENNES PRIVES	274 844	11,91%
AUTRES SOCIETES ETRANGERES	122 243	5,30%
TOTAL 1	2 096 500	90,85%
PERSONNES PHYSIQUES	211 021	9,14%
TOTAL 2	211 021	9,14%
DIVERS	172	0,01%
TOTAL GENERAL	2 307 693	100%

2- Informations sur les conditions d'accès à l'assemblée générale

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée générale, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Les Assemblées générales (annuellement ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires possédant depuis quinze jours au moment de la convocation de l'Assemblée au moins cinq actions libérées des versements appelés.

Tous les propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui déterminé pour être admis dans l'Assemblée peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux ou un membre de l'Assemblée.

3- Le Rachat d'Actions, Nature et Cadre Légal de l'Opération

Aucune opération de rachat n'a été effectuée au courant de l'année 2022.

VII- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration

Les administrateurs Tunisiens sont nommés conformément aux lois et règlements en vigueur.

Les administrateurs autres que ceux représentant l'Etat Tunisien sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition des représentants du capital privé.

Les Administrateurs doivent jouir de leur droits civils et politiques et n'avoir subi aucune condamnation à une peine afflictive ou infamante.

Les administrateurs qui, au cours de leurs fonctions cessent de représenter l'autorité ou l'organisme qui les a désignés, sont considérés comme démissionnaires et doivent être remplacés.

Une personne morale peut être nommée membre du conseil d'administration. Dans ce cas, elle doit nommer un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations et encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom personnel sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant perd sa qualité pour n'importe quel motif, la personne morale doit pourvoir à son remplacement.

La durée des fonctions des administrateurs est fixée à une durée de trois ans renouvelables.

2- Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration

Au cours de l'exercice 2022, aucune délégation n'a été accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

3- Rôle de chaque organe d'Administration et de direction

La STAR a opté la séparation entre les fonctions du président du Conseil et celles de directeur général.

1- Conseil d'Administration

- Le Conseil d'Administration est un élément crucial du gouvernement d'entreprise qui joue un rôle important de planification stratégique, de surveillance et de contrôle. Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour la gestion et l'administration des intérêts de la société .
- Composition du Conseil d'Administration :

Nom et Prénom	Fonction	Mandat	Organisme représenté
M.SAMIR MLAOUHIA	Président	2020-2021-2022	Etat Tunisien
Mme NAJOUA KHRAIEF	Administrateur	2020-2021-2022	Présidence du gouvernement
Mme ASMA MESSAOUDI	Administrateur	2020-2021-2022	Ministère des Finances
M. LASSAAD ZNATI JOUINI	Administrateur	2020-2021-2022	Société Tunisienne de Banque
M. OLIVIER PEQUEUX	Administrateur	2020-2021-2022	Groupama Holding Filiales et Participations
M.YU-YI FANG	Administrateur	2020-2021-2022	Groupama Holding Filiales et Participations
M.DIDIER LALUET	Administrateur	2020-2021-2022	Groupama Holding Filiales et Participations
M. HABIB KARAOULI	Administrateur	2020-2021-2022	Groupama Holding Filiales et Participations
M.EZZEDDINE EL KADHI	Administrateur	2020-2021-2022	Représentant des Actionnaires Minoritaires
Mme AMINA BOUZGUENDA ZEGH	Administrateur	2021-2022-2023	Administrateur indépendant
M. ANIS ALLOUCHE	Administrateur	2021-2022-2023	Administrateur indépendant

2- Organe de Direction

Le Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration assure sous sa responsabilité la direction générale de la société. La direction générale est chargée de la gestion courante des activités de la compagnie et met en œuvre les stratégies définies par le Conseil

3- Comités Spéciaux et Rôle de Chaque Comité :

Le Conseil d'Administration est assisté dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance par les comités suivants :

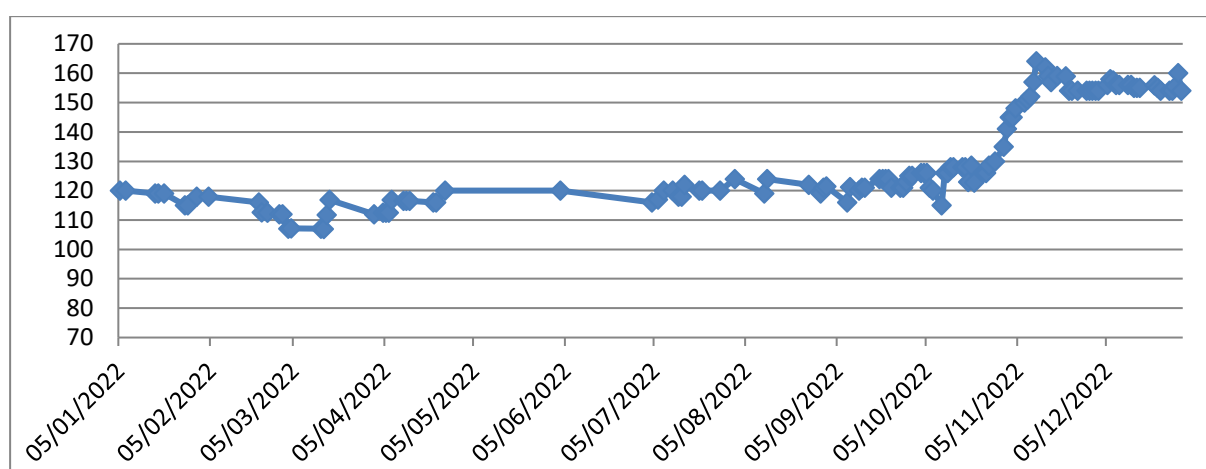
- **Comité de réflexion sur la stratégie commune** : composé de membres du Conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.
- **Comité permanent d'audit** : composé des membres parmi les administrateurs et la division Audit Interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.
- **Comité financier de pilotage** : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division Gestion des Actifs Financiers, le comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.
- **Comité de gestion des risques** : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division Qualité, Risk Management et Conformité, le comité arrête la stratégie de gestion des risques, analyse l'exposition de la société aux risques et présente les procédures correctives pour la maîtrise de ces risques.
- **Comité de nominations et de rémunérations** : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division des Ressources Humaines, le comité est chargé de mettre en place une politique de nomination, rémunération, recrutement et remplacement des dirigeants et cadres supérieurs.

VIII- LE TITRE EN BOURSE

Données Boursières

COURS BOURSIER (en dinars)	2020	2021	2022
Le plus Haut	137,160	127,000	164,06
Le plus Bas	101,000	108,510	107,00
Au 31 Décembre	122,980	121,990	154,00

L'évolution du Cours de l'Action en Bourse durant l'Exercice 2022



IX- AFFECTATION DES RESULTATS

1- Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué, au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les réserves statutaires.

2- Evolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des 3 derniers exercices

Désignation	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvesti exonéré	Fond social	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	total
Soldes au 31/12/2019 avant affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	17 069 284	20 077 790	143 593 273	22 057 373	358 095 007
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 30/06/2020						1 000 000	1 690 874	19 366 499	-22 057 373	0
Dividendes distribués								-8 815 387		-8 815 387
Soldes au 31/12/2019 après affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	18 069 284	21 768 664	154 144 385	0	349 279 620
Résultats de l'exercice 2020									16 398 079	16 398 079
Soldes au 31/12/2020 avant affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	18 069 284	21 768 664	154 144 385	16 398 079	365 677 699
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 29/04/2021						820 000	0	15 578 079	-16 398 079	0
Autres affectations						-264 837				-264 837
Dividendes distribués								-6 553 848		-6 553 848
Soldes au 31/12/2020 après affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	18 624 447	21 768 664	163 168 616	0	358 859 014
Résultats de l'exercice 2021									21 055 608	21 055 608
Soldes au 31/12/2021 avant affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	18 624 447	21 768 664	163 168 616	21 055 608	379 914 622
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 12/05/2022						1 000 000	0	20 055 608	-21 055 608	0
Autres affectations						-272 000				-272 000
Dividendes distribués								-8 423 079		-8 423 079
Soldes au 31/12/2021 après affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	19 352 447	21 768 664	174 801 145	0	371 219 543

X- CONTROLE DES COMPTES

- Les commissaires aux comptes certifient la sincérité et la régularité des comptes annuels de la société conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises. Ils vérifient périodiquement l'efficacité du système de contrôle interne.
- Les commissaires aux comptes établissent un rapport dans lequel ils rendent compte à l'assemblée de l'exécution du mandat qu'elle leur a confié, signale éventuellement les irrégularités et inexactitudes qu'ils ont relevées.
- Le Conseil d'Administration et le Comité Permanent d'Audit ont proposé de mandater le cabinet « E.C.C MAZAR » représenté par Monsieur Mohamed Hédi KAMMOUN membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

XI- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- L'effectif de la STAR au 31 Décembre 2022 est de l'ordre de 552 employés contre 569 en 2021 .

- L'année 2022 est la concrétisation d'une année de transformation sur la plan des ressources humaines à la STAR, ainsi dans un contexte de métamorphose continue, le capital humain se place au cœur de sa stratégie de changement et de croissance.
- L'année 2022 a enregistré le démarrage du chantier de la mise en place de Digi-Talent et d'un nouveau système d'information qui va offrir un meilleur service avec plus d'innovation, de rapidité, d'efficacité avec un espace collaborateur très développé.
- Dans une perspective du changement pour une meilleure qualité de vie au travail, la STAR a vu en 2022 la nécessité de regrouper l'ensemble de ses collaborateurs affectés à Tunis dans un nouveau siège moderne offrant un environnement ergonomique intégrant la composante RSE présentant de très bonnes conditions de travail avec des espaces de restauration, de sport, de travail informel et de divertissement.
- La STAR continue de considérer le développement des compétences des ressources humaines et leurs motivations à travers un plan d'action de formation annuel diversifié.
- En 2022, diverses actions de formation ont été réalisées :
 - Séminaires et cycles de formation : 54 séminaires
 - Cours du soir pour formations MBA au profit de 4 responsables
 - Formation pour informaticiens :7 participations
 - Séminaires en intra : 10 sessions de formation (évaluation et gestion des dossiers sinistres corporels, gestion du stress, évaluation des compétences comportementales et du potentiels managérial, comprendre les enjeux de la mise en œuvre ORSA, communication & travail en équipes, prise de parole en public...)
 - Participation aux cycles IAA de 09 personnes
 - Formation continue d'un collaborateur pour l'obtention d'une licence
 - Formation continue de 4 collaborateurs pour l'obtention d'un mastère
 - Formation continue de 3 collaborateurs dans un cycle des études actuarielles à Tunis Dauphine
 - 74 stagiaires dans le cadre des stages PFE et des stages en alternance et 14 stagiaires dans le cadre d'initiation de la vie professionnelle (CIVP).

XII- ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE :

- 1- La STAR est tenue de définir un dispositif de contrôle interne qui comporte des moyens, comportements et processus, méthodes et mesures visant à assurer en permanence la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et la conformité de ses opérations avec les lois et les réglementations en vigueur.
- 2- Le système de contrôle interne mise en place est assuré par :

- **La division audit interne** qui a pour mission de procéder à l'examen et à l'évaluation du caractère suffisant et de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi qu'à la proposition de recommandation pour son amélioration.
- **Le département conformité** qui assure la mise en œuvre d'une veille normative et réglementaire sur les activités d'assurance, la formalisation et la mise à jour périodique de la politique de conformité de la compagnie et l'évaluation du risque de non-conformité.
- **Le département risque management et sécurité** ayant pour mission de contribuer à préserver la valeur et la réputation de la société en analysant, quantifiant et prévenant les risques qu'elle peut encourir du fait de ses activités, et en mettant en place les moyens de couverture de ces risques.
- **Le département actuariat** qui a pour mission de contribuer à l'équilibre technique des portefeuilles en analysant leur rentabilité et en déterminant, par des études actuarielles, les orientations de la politique de surveillance, les barèmes de tarification.

XIII- STRATEGIE RSE :

- Consciente de son rôle, en tant qu'acteur important dans l'environnement économique, la STAR a entamé en 2022 une réflexion stratégique RSE afin d'intégrer les préoccupations sociales et environnementales à son activité commerciale et ses relations avec les différentes parties prenantes.
- En attendant la mise en place d'une feuille de route de sa stratégie RSE avec l'assistance d'un cabinet d'expert externe conformément aux exigences de la norme ISO 26000 et d'autre part d'une liste des KPI ESG, la STAR a d'ores et déjà lancé un ambitieux programme de formation de sensibilisation aux gestes de premiers secours en partenariat avec l'Office National de la Protection Civile (185 collaborateurs déjà formés en deux mois).
- Le programme sera progressivement étendu à ses agents d'assurances ,ses partenaires ,ses clients grands comptes et ,in fine, au grand public.

Résultat technique de la catégorie d'Assurance Non-Vie au 31/12/2022
(Exprimé en dinar tunisien)

CATEGORIES	GROUPE	A. TRAVAIL	INCENDIE	Risques divers	TRANSPORT	AVIATION	AUTO	Acceptation	Total
PRIMES ACQUISES	97 858 980	0	13 556 409	19 589 414	8 025 049	4 470 007	197 949 287	1 414 921	342 864 068
Primes émises	97 497 037	0	14 743 041	19 994 063	7 977 335	8 187 126	197 135 158	1 992 253	347 526 012
Variation des primes non acquises	361 943	0	-1 186 632	-404 649	47 714	-3 717 119	814 129	-577 331	-4 661 944
CHARGES DE PRESTATION	-93 954 354	-498 541	-238 440	-5 128 806	-4 892 025	-370 061	-193 775 759	-31 887	-298 889 873
Prestations et frais payés	-92 862 988	-1 057 280	-6 347 508	-9 696 936	-923 280	-689 214	-170 343 095	-678 190	-282 598 490
Charges des provisions pour prestations diverses	-1 091 366	558 739	6 109 068	4 568 130	-3 968 746	319 153	-23 432 664	646 304	-16 291 383
Solde de souscription	3 904 627	-498 541	13 317 969	14 460 608	3 133 023	4 099 946	4 173 528	1 383 035	43 974 195
Frais d'acquisition	-9 190 800	0	-2 948 296	-2 963 778	-1 123 740	-202 239	-34 518 012	-53 098	-50 999 961
Autres charges de gestion nettes	-8 266 447	-29 865	-2 419 022	-5 203 820	-381 113	-433 432	-16 504 229	82 568	-33 155 361
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-17 457 246	-29 865	-5 367 318	-8 167 598	-1 504 853	-635 671	-51 022 240	29 470	-84 155 322
Produits nets placements	1 740 455	892 572	1 655 128	4 319 741	2 659 542	693 928	50 665 818	406 413	63 033 596
Participation aux résultats et ristournes	-3 327 226	0	-190 923	-134 647	-107 989	-4 403	-2 148 288	-28 211	-5 941 687
Solde Financier	-1 586 771	892 572	1 464 205	4 185 094	2 551 553	689 525	48 517 531	378 202	57 091 909
Part réassureurs/rétrocessionnaires dans :									
Les primes acquises	0	0	-7 077 610	-8 717 185	-5 348 084	-3 926 030	-10 113 767	-258 683	-35 441 361
Les prestations payées	0	23 424	2 419 798	2 535 949	1 089 102	466 443	135 404	131 614	6 801 734
Les charges de prov. pour prestations	0	-43 267	-5 681 642	-3 849 276	1 977 686	-34 812	4 922 092	-79 316	-2 788 535
la participation aux résultats	0	0	-182 413	-648 064	-249 302	0	0	0	-1 079 780
Commissions reçues des réassureurs/rétrocessionnaires	0	0	1 455 678	933 414	571 403	13 217	3 440 944	26 929	6 441 585
Solde réassurance/rétrocession	0	-19 843	-9 066 189	-9 745 162	-1 959 195	-3 481 184	-1 615 328	-179 456	-26 066 356
Résultat technique	-15 139 391	344 322	348 667	732 942	2 220 528	672 616	53 491	1 611 251	-9 155 574
Informations complémentaires									
Provisions pour primes non acquises clôture	149 271		6 658 654	6 448 646	2 003 867	6 717 919	88 181 897	1 988 786	112 149 039
Provisions pour primes non acquises Réouverture	511 214		5 472 022	6 043 997	2 051 581	3 000 800	88 996 026	1 411 455	107 487 095
Provisions pour sinistres à payer clôture	17 207 681	1 446 055	8 181 999	42 140 266	31 105 579	3 410 085	528 579 371	2 918 088	634 989 124
Provisions pour sinistres à payer Réouverture	16 105 639	1 480 635	14 291 067	46 655 098	27 136 833	3 729 238	509 223 359	3 564 392	622 186 261

**ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU
31/12/2022**

Bilan au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIF DU BILAN	au 31/12/2022			au 31/12/2021
	brut	amortissements et provisions:	net	net
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	20 660 180	14 186 504	6 473 676	5 031 202
AC13 Fonds commercial	0	0	0	0
	20 660 180	14 186 504	6 473 676	5 031 202
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	19 352 813	15 423 615	3 929 198	4 817 561
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	3 608 194	3 039 319	568 875	717 357
	22 961 007	18 462 934	4 498 073	5 534 918
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	56 874 385	7 014 019	49 860 366	48 131 359
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	19 182 687	4 863 708	14 318 979	23 486 824
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	37 691 698	2 150 311	35 541 387	24 644 535
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	170 211 697	24 103 842	146 107 855	93 302 450
AC322 Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances	53 000 000		53 000 000	0
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	117 211 697	24 103 842	93 107 855	93 302 450
AC33 Autres placements financiers	850 593 477	7 196 965	843 396 510	775 526 057
AC331 Actions, autres titres à revenu variable	32 168 957	5 757 676	26 411 282	26 783 653
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	798 674 452	650 502	798 023 950	731 957 450
AC334 Autres prêts	13 889 269	28 976	13 860 293	13 965 559
AC336 Autres	5 860 799	759 813	5 100 986	2 819 395
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 769 199	0	4 769 199	4 807 395
	1 082 448 758	38 314 827	1 044 133 930	921 767 261
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises	14 283 946		14 283 946	10 828 524
AC530 Provision pour sinistres (vie)	1 596 686		1 596 686	241 887
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	61 610 448		61 610 448	64 398 984
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	2 614 364		2 614 364	4 275 770
	80 105 444	0	80 105 444	79 745 165
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	223 357 429	66 734 352	156 623 077	147 282 167
AC611 Primes acquises et non émises	22 011 767	0	22 011 767	20 077 328
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	159 307 850	60 923 646	98 384 204	91 817 119
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	42 037 812	5 810 705	36 227 106	35 387 720
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	19 916 232	7 004 529	12 911 703	11 135 943
AC63 Autres créances	51 407 124	1 470 405	49 936 719	37 762 506
AC631 Personnel	1 244 785	50 296	1 194 489	1 184 523
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	47 072 556		47 072 556	34 402 201
AC633 Débiteurs divers	3 089 783	1 420 109	1 669 674	2 175 782
AC64 Créances sur ressources spéciales				0
	294 680 785	75 209 286	219 471 499	196 180 616
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	6 040 134	125 925	5 914 209	95 091 906
AC72 Charges reportées	18 340 473		18 340 473	17 962 243
AC721 Frais d'acquisition reportés	18 340 473		18 340 473	17 962 243
AC722 Autres charges à répartir	0		0	0
AC73 Comptes de régularisation Actif	47 730 165		47 730 165	37 932 826
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	45 976 270		45 976 270	36 209 863
AC732 Estimations de réassurance	503 199		503 199	439 332
AC733 Autres comptes de régularisation	1 250 696		1 250 696	1 283 631
AC74 Ecart de conversion	1 937 794		1 937 794	1 993 494
	74 048 566	125 925	73 922 641	152 980 468
Total de l'actif	1 574 904 740	146 299 476	1 428 605 264	1 361 239 630

Bilan au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF		31/12/2022	31/12/2021
<u>CAPITAUX PROPRES:</u>			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	23 076 930	23 076 930
CP2	Réserves et primes liées au capital	171 156 210	170 415 210
CP3	Rachat d'actions propres	0	0
CP4	Autres capitaux propres	1 926 258	1 926 258
CP5	Résultat reporté	174 801 145	163 168 616
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		370 960 543	358 587 014
CP6	Résultat de l'exercice	31 904 572	21 055 608
Total capitaux propres avant affectation		402 865 115	379 642 622
<u>PASSIF:</u>			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23	Autres provisions	10 882 975	7 788 700
		10 882 975	7 788 700
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310	Provision pour primes non acquises	112 149 039	107 487 095
PA320	Provision d'assurance vie	77 149 646	68 255 767
PA330	Provision pour sinistres (vie)	30 162 491	27 832 331
PA331	Provision pour sinistres (non vie)	634 989 124	622 186 260
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	600 328	243 587
PA341	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	10 898 769	11 067 951
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage	0	0
PA360	Autres provisions techniques (vie)	0	0
PA361	Autres provisions techniques (non vie)	18 764 808	15 276 289
		884 714 205	852 349 281
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		27 388 503	20 206 533
PA6 Autres dettes			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	23 146 486	22 412 291
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	10 179 227	10 739 338
PA63	Autres dettes	35 582 138	36 093 792
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	6 305 317	6 129 506
PA632	Personnel	11 579 243	10 319 712
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 679 804	9 178 875
PA634	Créditeurs divers	10 017 775	10 465 699
		68 907 852	69 245 421
PA7 Autres passifs			
PA71 Comptes de régularisation Passif		30 338 881	28 666 344
PA710	Report de commissions reçues des réassureurs	2 048 694	0
PA711	Estimations de réassurance	0	0
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	28 290 187	28 666 344
PA72	Ecart de conversion	3 507 733	3 340 729
		33 846 614	32 007 073
Total du Passif		1 025 740 149	981 597 008
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		1 428 605 264	1 361 239 630

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie arrêté au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

			<u>Opérations brutes</u> <u>31/12/2022</u>	<u>cessions et/ou</u> <u>rétrocessions</u> <u>31/12/2022</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2022</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2021</u>
PRNV1	Primes acquises					
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	347 526 012	38 896 782	308 629 230	295 589 696
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	-4 661 944	-3 455 422	-1 206 522	1 379 496
			342 864 068	35 441 360	307 422 708	296 969 192
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	63 033 596	0	63 033 596	48 265 380
PRNV2	Autres produits techniques	+	544 752		544 752	541 681
CHNV1	Charge de sinistres					
CHNV11	Montants payés	-	282 598 490	-6 801 734	275 796 756	251 613 485
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-	12 802 864	2 788 535	15 591 399	17 119 747
			295 401 354	-4 013 199	291 388 155	268 733 232
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	+/-	3 488 519	0	3 488 519	-616 549
CHNV3	Participation aux bénéfiques et ristournes		5 941 687	-1 079 780	7 021 467	5 827 500
CHNV4	Frais d'exploitation					
CHNV41	Frais d'acquisition	-	51 378 191	0	51 378 191	49 447 027
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	-378 230	0	-378 230	385 734
CHNV43	Frais d'administration	-	20 656 999	0	20 656 999	27 825 925
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+	0	6 441 585	6 441 585	9 331 139
			71 656 960	6 441 585	65 215 376	68 327 547
CHNV5	Autres charges techniques	-	13 043 114	0	13 043 114	10 480 807
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	+/-	0	0	0	0
RTNV	résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	+/-	16 910 782	26 066 356	-9 155 574	-6 976 284

L'état de résultat technique de l'assurance vie arrêté au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

		<u>Opérations brutes</u> <u>31/12/2022</u>	<u>cessions et/ou</u> <u>rétrocessions</u> <u>31/12/2022</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2022</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2021</u>
	Notes				
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	38 744 706	2 613 848	36 130 858	33 621 242
PRV2 Produits de placements					
PRV21 Revenus des placements	+	8 158 721	0	8 158 721	7 367 022
PRV22 Produits des autres placements	+				
		8 158 721	0	8 158 721	7 367 022
Reprise de corrections de valeur sur placements	+	0	0	0	0
PRV23 profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	236 402	0	236 402	246 483
		236 402	0	236 402	246 483
PRV4 Autres produits techniques	+	1 773	0	1 773	0
CHV1 Charge de sinistres					
CHV11 Montants payés	-	14 234 412	-1 780 037	12 454 375	12 585 371
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	+/-	2 330 161	-1 354 798	975 362	6 287 211
		16 564 573	-3 134 835	13 429 738	18 872 582
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie	+/-	8 893 880		8 893 880	8 853 352
		8 893 880	0	8 893 880	8 853 352
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes		356 740		356 740	81 982
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	6 867 938		6 867 938	6 588 040
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	0		0	0
CHV42 reportés	+/-	0		0	0
CHV43 Frais d'administration	-	320 362		320 362	1 809 748
CHV44 commissions reçues des réassureurs	+	0	378	378	326
		7 188 300	378	7 187 922	8 397 462
CHV5 Autres charges techniques	-	609 958		609 958	665 792
CHV9 Charges de placements					
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	53 057		53 057	1 091 584
CHV91 Correction de valeur sur placements	-	0		0	0
CHV92 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0		0	0
CHV93	-	0		0	0
		53 057	0	53 057	1 091 584
Moins valeurs non réalisées sur placements	-	0		0	0
CHV10 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-				
CHNT2	-				
Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		13 475 094	-521 365	13 996 459	3 271 993

L'état de résultat arrêté au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

		<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-9 155 574	-6 976 284
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	13 996 459	3 271 993
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)		
PRNT11	Revenus des placements	84 743 974	83 777 614
PRNT12	Produits des autres placements	84 743 974	83 777 614
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	26 356 820	22 910 420
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	7 639 005	2 881 878
		33 995 825	25 792 298
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)		
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	1 546 468	9 143 399
CHNT12	Correction de valeur sur placements	23 084 552	26 949 283
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	973 581	2 319 078
		25 604 601	38 411 760
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	63 033 596	48 265 380
PRNT2	Autres produits non techniques	2 466 513	5 272 801
CHNT3	Autres charges non techniques	4 684 460	2 582 383
	Résultat provenant des activités ordinaires	32 724 539	21 878 900
CHNT4	Impôts sur le résultat	819 467	817 991
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	31 905 072	21 060 908
PRNT4	Gains extraordinaires	-	-
CHNT5	Pertes extraordinaires	500	5 300
	Résultat extraordinaire	-500	-5 300
	Résultat net de l'exercice	31 904 572	21 055 608
CHNT6/PRN	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)		
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables	31 904 572	21 055 608

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES
AU 31/12/2022
(chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<u>Engagements reçus</u>		
cautions reçues	3 537 454	3 646 227
cautions agents généraux	4 035 000	2 575 000
TOTAL	7 572 454	6 221 227
<u>Engagements données</u>	-	-
cautions données	4 781 136	4 935 883
titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800	332 800
TOTAL	5 113 936	5 268 683

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	AU 31/12/2022	AU 31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	403 393 459	387 677 788
Sommes versées pour paiement des sinistres	-262 983 274	-247 982 329
Encaissements des primes reçues (acceptation)	932 791	1 043 128
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-117 265	-140 390
Commissions versés sur les acceptations	-255 642	-278 400
Décaissements des primes pour les cessions	-40 870 908	-36 740 656
Encaissements des sinistres pour les cessions	8 212 748	18 361 031
Commissions reçues sur les acceptations	9 952 773	7 987 905
Commissions versées aux intermédiaires	-40 717 108	-38 727 871
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-33 177 289	-33 846 236
Variation des dépôts auprès des cédantes		
Variation des espèces reçus des cessionnaires	4 004 179	1 028 866
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-122 975 019	-117 134 934
Encaissements liés à la cession de placements financiers	55 806 601	115 779 479
Taxes et impôts versés au trésor	-74 969 837	-60 715 666
Produits financiers reçus	82 669 786	89 125 876
Autres mouvements	-17 134 282	-31 248 416
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-28 228 287	54 189 177
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 171 624	-1 844 875
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	30 337	
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-625 499	-4 999 940
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	815 000	580 000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-54 874 867	
	0	
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	6 370 002	1 662 500
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-52 456 651	-4 602 315
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-8 366 833	-6 510 084
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-8 366 833	-6 510 084
Variation de trésorerie	-89 051 771	43 076 778
Trésorerie au début de l'exercice	95 091 906	52 015 127
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 040 134	95 091 906

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU
31/12/2022**

Bilan Consolidé au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIF DU BILAN	31/12/2022			au 31/12/2021
	brut	amortissements et provisions:	net	net
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	20 660 180	14 186 504	6 473 676	5 031 202
AC13 Fonds commercial	0			
	20 660 180	14 186 504	6 473 676	5 031 202
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	19 352 813	15 423 615	3 929 198	4 817 561
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	3 611 040	3 040 166	570 874	717 357
	22 963 853	18 463 781	4 500 072	5 534 918
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	96 900 150	7 014 019	89 886 131	43 185 514
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	19 182 687	4 863 708	14 318 979	23 486 824
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	77 717 463	2 150 311	75 567 152	19 698 690
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	117 181 707	24 103 842	93 077 865	93 302 450
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	117 181 707	24 103 842	93 077 865	93 302 450
AC33 Autres placements financiers	868 593 477	7 196 967	861 396 510	775 526 057
AC331 Actions, autres titres à revenu variable	32 168 957	5 757 676	26 411 281	26 783 653
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	816 674 452	650 502	816 023 950	731 957 450
AC334 Autres prêts	13 889 269	28 976	13 860 293	13 965 559
AC336 Autres	5 860 799	759 813	5 100 986	2 819 395
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 769 199	0	4 769 199	4 807 395
	1 087 444 533	38 314 828	1 049 129 705	916 821 417
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises	14 283 946		14 283 946	10 828 524
AC530 Provision pour sinistres (vie)	1 596 686		1 596 686	241 887
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	61 610 448		61 610 448	64 398 984
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	2 614 364		2 614 364	4 275 770
	80 105 444	0	80 105 444	79 745 165
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	223 357 429	66 734 352	156 623 077	147 282 167
AC611 Primes acquises et non émises	22 011 767	0	22 011 767	20 077 328
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	159 307 850	60 923 646	98 384 204	91 817 119
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	42 037 812	5 810 706	36 227 106	35 387 720
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	19 916 232	7 004 529	12 911 703	11 135 943
AC63 Autres créances	55 880 407	1 470 405	54 410 002	39 543 029
AC631 Personnel	1 244 930	50 296	1 194 634	1 184 525
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	51 524 477		51 524 477	36 182 722
AC633 Débiteurs divers	3 111 000	1 420 109	1 690 892	2 175 782
	299 154 069	75 209 286	223 944 783	197 961 138
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	8 862 738	125 925	8 736 813	97 625 459
AC72 Charges reportées	18 785 172		18 785 172	18 069 351
AC721 Frais d'acquisition reportés	18 340 473		18 340 473	17 962 243
AC722 Autres charges à répartir	444 699		444 699	107 108
AC73 Comptes de régularisation Actif	47 730 164		47 730 164	37 933 315
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	45 976 270		45 976 270	36 209 863
AC732 Estimations de réassurance	503 199		503 199	439 332
AC733 Autres comptes de régularisation	1 250 696		1 250 696	1 284 120
AC74 Ecart de conversion	1 937 794		1 937 794	1 993 494
	77 315 868	125 925	77 189 943	155 621 618
Total de l'actif	1 587 643 948	146 300 324	1 441 343 624	1 360 715 457

Bilan Consolidé au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES:		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	23 076 930	23 076 930
CP2- Réserves consolidées	347 883 613	335 510 084
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	370 960 543	358 587 014
CP6 Résultat consolidé de l'exercice	29 341 890	21 055 608
Total capitaux propres consolidés	400 302 433	379 642 622
IMCP- Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	70	60
CP6*- Part des minoritaires dans les résultats consolidés	68	0
Total des intérêts minoritaires	138	60
Total capitaux propres avant affectation	400 302 571	379 642 682
PASSIF:		
PA1 Autres passifs financiers		
PA13 Emprunts	15 000 000	0
	15 000 000	0
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres provisions	10 882 975	7 788 700
	10 882 975	7 788 700
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	112 084 222	107 487 095
PA320 Provision d'assurance vie	77 149 646	68 255 767
PA330 Provision pour sinistres (vie)	30 162 491	27 832 331
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	634 989 124	622 186 260
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	600 328	243 587
PA341 (non vie)	10 898 769	11 067 951
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	18 764 808	15 276 289
	884 649 388	852 349 281
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
	27 388 503	20 206 533
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	23 146 486	22 412 291
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	10 179 227	10 739 338
PA63 Autres dettes	35 777 923	35 468 394
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	6 305 317	6 129 506
PA632 Personnel	11 579 243	10 319 712
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 729 134	9 178 977
PA634 Créiteurs divers	10 164 229	9 840 199
	69 103 636	68 620 024
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation Passif		
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	2 048 694	
PA711 Estimations de réassurance	0	0
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	28 460 123	28 767 508
PA72 Ecart de conversion	3 507 733	3 340 729
	34 016 550	32 108 237
Total du Passif	1 041 041 053	981 072 774
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	1 441 343 624	1 360 715 457

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie consolidé arrêté au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

		<u>Opérations brutes</u> <u>31/12/2022</u>	<u>cessions et/ou</u> <u>rétrocessions</u> <u>31/12/2022</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2022</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2021</u>
PRNV1	Primes acquises				
PRNV11	Primes émises et acceptées	347 453 417	38 896 782	308 556 635	295 589 696
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	-4 597 127	-3 455 422	-1 141 705	1 379 496
		342 856 290	35 441 360	307 414 930	296 969 191
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	61 122 960	0	61 122 960	48 265 380
PRNV2	Autres produits techniques	544 752		544 752	541 681
CHNV1	Charge de sinistres				
CHNV11	Montants payés	282 598 490	-6 801 734	275 796 756	251 613 485
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	12 802 864	2 788 535	15 591 399	17 119 747
		295 401 354	-4 013 199	291 388 155	268 733 232
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	3 488 519	0	3 488 519	-616 549
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes	5 941 687	-1 079 780	7 021 467	5 827 500
CHNV4	Frais d'exploitation				
CHNV41	Frais d'acquisition	51 378 191	0	51 378 191	49 447 027
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-378 230	0	-378 230	385 734
CHNV43	Frais d'administration	20 656 999	0	20 656 999	27 825 925
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	0	6 441 585	6 441 585	9 331 139
		71 656 960	6 441 585	65 215 375	68 327 547
CHNV5	Autres charges techniques	13 043 114	0	13 043 114	10 480 807
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	0	0	0	0
RTNV	résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	14 992 368	26 066 356	-11 073 988	-6 976 284

L'état de résultat technique de l'assurance vie consolidé arrêté au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

	Notes	Opérations brutes	cessions et/ou	Opérations nettes	Opérations nettes
		31/12/2022	rétrocessions 31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	38 744 706	2 613 848	36 130 858	33 621 242
PRV2 Produits de placements					
PRV21 Revenus des placements	+	8 158 721	0	8 158 721	7 367 022
PRV22 Produits des autres placements	+				
		8 158 721	0	8 158 721	7 367 022
Reprise de corrections de valeur sur placements	+	0	0	0	0
PRV23 placements					
Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	236 402	0	236 402	246 483
PRV24 placements					
		236 402	0	236 402	246 483
PRV4 Autres produits techniques	+	1 773	0	1 773	0
CHV1 Charge de sinistres					0
CHV11 Montants payés	-	14 234 412	-1 780 037	12 454 375	12 585 371
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	+/-	2 330 161	-1 354 798	975 362	6 287 211
		16 564 573	-3 134 835	13 429 738	18 872 582
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie	+/-	8 893 880	0	8 893 880	8 853 352
		8 893 880	0	8 893 880	8 853 352
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes		356 740		356 740	81 982
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	6 867 938		6 867 938	6 588 040
Variation du montant des frais d'acquisition					
CHV42 reportés	+/-	0		0	0
CHV43 Frais d'administration	-	320 362		320 362	1 809 747
CHV44 commissions reçues des réassureurs	+	0	378	378	325
		7 188 300	378	7 187 922	8 397 462
CHV5 Autres charges techniques	-	609 958		609 958	665 792
CHV9 Charges de placements					
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt					
CHV91	-	53 057		53 057	1 091 584
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	0		0	0
Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0		0	0
CHV93					
		53 057	0	53 057	1 091 584
Moins values non réalisées sur placements	-	0		0	0
CHV10					
Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-				
CHNT2					
Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		13 475 094	-521 365	13 996 459	3 271 993

L'état de résultat consolidé arrêté au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

		<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-11 073 988	-6 976 284
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	13 996 459	3 271 993
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)		
PRNT11	Revenus des placements	84 691 098	83 777 614
PRNT12	Produits des autres placements	84 691 098	83 777 614
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	26 356 820	22 910 420
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	4 871 260	2 881 878
		31 228 080	25 792 298
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)		
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	1 546 468	9 143 399
CHNT12	Correction de valeur sur placements	23 084 552	26 949 283
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	973 581	2 319 078
		25 604 601	38 411 760
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	61 122 960	48 265 380
PRNT2	Autres produits non techniques	2 466 513	5 272 801
PRNT7	Produits des autres activités	846 585	
CHNT3	Autres charges non techniques	4 684 460	2 582 383
CHNT7	charges des autres activités	580 399	
	Résultat provenant des activités ordinaires	30 162 325	21 878 900
CHNT4	Impôts sur le résultat	819 867	817 991
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	29 342 458	21 060 908
PRNT4	Gains extraordinaires	500	5 300
CHNT5	Pertes extraordinaires	-500	-5 300
	Résultat extraordinaire	-500	-5 300
	Résultat net de l'exercice	29 341 958	21 055 608
CHNT6/PRN	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)	68	
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables	29 341 958	21 055 608
	Part du groupe dans le résultat consolidé	29 341 890	21 055 608
	Part des minoritaires dans le résultat consolidé	68	0

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES CONSOLIDE**AU 31/12/2022****(chiffres arrondis en dinars)**

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<u>Engagements reçus</u>		
cautions reçues	3 537 454	3 646 227
cautions agents généraux	4 035 000	2 575 000
TOTAL	7 572 454	6 221 227
<u>Engagements données</u>	-	-
cautions données	4 781 136	4 935 883
titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800	332 800
TOTAL	5 113 936	5 268 683

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	AU 31/12/2022	AU 31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	403 393 459	387 677 788
Sommes versées pour paiement des sinistres	-262 983 274	-247 982 329
Encaissements des primes reçues (acceptation)	932 791	1 043 128
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-117 265	-140 390
Commissions versés sur les acceptations	-255 642	-278 400
Décaissements des primes pour les cessions	-40 870 908	-36 740 656
Encaissements des sinistres pour les cessions	8 212 748	18 361 031
Commissions reçues sur les acceptations	9 952 773	7 987 905
Commissions versées aux intermédiaires	-40 717 108	-38 727 871
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-33 177 289	-33 846 236
Variation des dépôts auprès des cédantes	0	0
Variation des espèces reçus des cessionnaires	4 004 179	1 028 867
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-140 975 019	-117 134 934
Encaissements liés à la cession de placements financiers	55 806 601	115 779 479
Taxes et impôts versés au trésor	-74 969 837	-60 715 666
Produits financiers reçus	82 669 786	89 125 877
Autres mouvements	-19 133 032	-33 035 268
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-48 227 037	52 402 325
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 171 624	-1 844 875
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	30 337	0
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-48 367 700	-20 054 035
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	815 000	580 000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-54 874 867 0	0 0
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	6 370 002	1 662 500
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-100 198 852	-19 656 410
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	68 030 000	5 000 000
Encaissements provenant des actionnaires	0	14 374 501
Dividendes et autres distributions	-8 366 833	-6 510 084
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	59 663 167	12 864 417
Variation de trésorerie	-88 762 721	45 610 332
Trésorerie au début de l'exercice	97 625 459	52 015 127
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 862 738	97 625 459

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022
Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

Mesdames et messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **402 865 115** Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **31 904 572** Dinars.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques :

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2022, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 884 714 205 dinars au regard d'un total bilan de 1 428 605 264 dinars, ce qui représente 62% de ce dernier.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « PA3- Provisions Techniques brutes ».

Nous avons considéré que la comptabilisation de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations comme indiqué dans la note « 4.9-Provisions Techniques » des états financiers et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios règlementaires de la Compagnie.

Réponses d'audit apportées

Notre approche d'audit a été basée sur les informations qui nous ont été communiquées par la Direction et nécessaires pour la prise de connaissance et l'évaluation des procédures mises en place par la Compagnie pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Dans de ce cadre, nos travaux ont consisté à :

- Evaluer le contrôle interne régissant le processus d'estimation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés.
- Apprécier le respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la Compagnie en matière des provisions techniques notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance ».
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par la Compagnie pour l'évaluation de ses engagements futurs.
- Faire appel à un actuaire inscrit sur le registre tenu par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non-vie et vie de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR ».
- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant, entre autres, le recours aux travaux d'un actuaire.
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes aux états financiers « PA3-Provisions techniques brutes » et « 4.9-Provisions techniques » relatives à la composition des provisions techniques et les modalités de leur évaluation.

b. Evaluation des Placements

Description du point clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les Compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les engagements contractuels qu'elles seront amenées à honorer et constituer des provisions techniques

à due concurrence. A ce titre, les Compagnies d'assurance doivent constituer des placements pour un montant au moins égal aux provisions techniques.

Les placements sont évalués conformément à l'arrêté du ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note aux états financiers « 4-2 Placement ».

Au 31 Décembre 2022, l'encours des placements s'élève à un montant brut de 1 082 448 757 dinars, les amortissements et les provisions y relatifs s'élèvent à 38 314 828 dinars, soit un montant net de 1 044 133 930 dinars, représentant 73 % du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements par rapport au total bilan de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », nous avons considéré l'évaluation des placements comme une question clé dans notre audit.

Réponses d'audit apportées

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés.
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des placements conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance ».
- L'examen des informations données par la Direction sur l'activité et les perspectives envisageables ainsi que les critères et les hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'usage des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe

une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf

si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous avons relevé certaines insuffisances qui ont été consignées dans nos rapports sur l'évaluation du système de contrôle interne et du système d'information communiqués à la Compagnie.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 18 avril 2023

Les commissaires aux comptes

**ECC MAZARS
Mohamed Hédi KAMMOUN**

**La Générale d'Audit et Conseil
Selma LANGAR**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022

Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

**Mesdames et messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances
« STAR »**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- La STAR a souscrit en 2022 la totalité des titres participatifs émis par la société « La Lyre immobilière ». Les caractéristiques financières de cette émission se présentent comme suit :

Nature	Titres de créance
Cadre juridique	Articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales
Montant	40 000 000 dinars divisée en 4 000 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 10 dinars
Durée	17 ans
Taux d'intérêt	Fixe : 0,5% Variable : 5% de l'excédent brut d'exploitation (si supérieur à Zéro)
Souscription	Réservée à l'actionnaire la « STAR assurances »
Remboursement	Sera effectué à la fin du 17ème anniversaire de la date de clôture des souscriptions.

Les produits constatés en 2022 au titre de cette opération s'élèvent à 52 603 dinars.

- En 2022, la STAR a souscrit la totalité des titres participatifs, également, émis par la société « La Lyre immobilière ». Les caractéristiques financières de cette deuxième émission se présentent comme suit :

Nature	Titres de créance
Cadre juridique	Articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.
Montant	13 000 000 dinars divisée en 1 300 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 10 dinars.
Durée	17 ans
Taux d'intérêt	Fixe : 0,5% Variable : 5% de l'excédent brut d'exploitation (si supérieur à Zéro). <i>Le calcul de ladite rémunération sera confondu et non cumulé avec la rémunération de l'émission des titres participatifs d'un montant de 40MD.</i>
Souscription	Réservée à l'actionnaire la « STAR assurances ».
Remboursement	Sera effectué à la fin du 17ème anniversaire de la date de clôture des souscriptions.

Les produits constatés en 2022 au titre de cette opération s'élèvent à 11 753 dinars.

- La STAR a souscrit en 2022 la totalité des nouveaux titres émis par la société « La Lyre immobilière » dans le cadre de l'augmentation de son capital. La souscription a été faite par apport en nature de deux immeubles objet des titres fonciers N° 88173 Tunis et 200564 Tunis.

Les immeubles susmentionnés ont été évalués par un commissaire aux apports, désigné par ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance de Tunis daté du 21/02/2022 N° 91330, à 10 923 860 dinars. Cette évaluation se détaille comme suit :

N° Titre foncier	Emplacement de l'immeuble	Valeur des immeubles
88173 Tunis	Immeuble Angle Avenue de Japon et rue MED Badra , Montplaisir, Tunis	7 129 100 dinars
200564 Tunis	Zone Industriel Charguia, Tunis	3 794 760 dinars
Total		10 923 860 dinars

L'augmentation de capital a été réalisée par l'émission de 1 092 386 actions d'une valeur nominale de 10 dinars toutes souscrites et libérées.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

En application de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie durant l'exercice en cours :

- La convention de gestion de l'actionariat conclue avec la STB ayant pour objet la réalisation des services financiers des titres émis et à émettre par la STAR et l'accomplissement des formalités relatives aux modifications apportées au capital social de la STAR.
La rémunération annuelle de la STB au titre de l'exercice 2022 s'élève à 11 000 dinars Hors TVA.
- La convention de bancassurance conclue avec la STB ayant générée un montant de commission brute de 5 507 860 dinars au titre de l'exercice 2022.

- La participation de Groupama Assurances Mutuelles aux traités « Incendie » avec une part de 20% aux mêmes conditions financières que les autres réassureurs suiveurs.

Il est à signaler que Groupama Assurances Mutuelles, société mère de Groupama Holding Filiales et Participations, a intégré le programme de réassurance conventionnelle de la STAR à partir du 1^{er} janvier 2019 en tant que suiveur.

Le détail des principales composantes des comptes techniques du Groupama Assurances Mutuelles établis en 2022 se présente comme suit :

- Les primes cédées s'élèvent à 1 087 215 dinars,
- La part des réassureurs dans les règlements des sinistres s'élèvent à 173 929 dinars,
- Les commissions reçues s'élèvent à 350 248 dinars.

Par ailleurs, le compte courant réassureur « GROUPAMA » présente un solde comptable créditeur

de 349 819 dinars à la date du 31/12/2022.

- La Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR » a conclu, en 2021, avec la société « La Lyre immobilière » trois conventions de détachement de personnel.

Le montant des prestations facturées par la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR » au titre de l'exercice 2022 s'élève à 342 819 dinars.

- Conformément à la note commune n°22 /2013 relative à la répartition des charges communes entre les sociétés d'un même groupe, la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR » a conclu, en 2021, avec la société « La Lyre immobilière » une convention de refacturation pour encadrer la répartition des charges. Le montant refacturé par la « STAR » en 2022 s'élève à 32 233 dinars.

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

C1. Les obligations et engagements de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » envers ses dirigeants, tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales et fixés par le conseil d'administration réuni en date du 29 août 2017 se détaillent comme suit :

Le Directeur Général a bénéficié des salaires et des avantages suivants :

- a. Un salaire mensuel qui se détaille comme suit :
 - Un salaire net mensuel de 6 500 dinars pour la période allant du 01 janvier 2022 jusqu'au 30 juin 2022 et 11 500 Dinars pour la période allant du 01 juillet 2022 jusqu'au 31 décembre 2022.
 - Une cotisation sociale à la charge de l'employé 1 602 dinars.
 - Une retenue sur impôts sur le revenu de 4 921 dinars.
 - Des charges sociales patronales de 4 030 Dinars.
- b. Prime d'intéressement au titre de l'année 2021 et servie en 2022 :
 - Prime d'intéressement nette de 38 890 dinars.
 - Une retenue sur impôts sur le revenu de 21 268 dinars.
 - Charges sociales patronales de 13 395 dinars.

c. Les avantages en nature suivants :

- Une voiture de fonction.
- 500 litres de carburant par mois.
- La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de 1 437 dinars.

C2. Les obligations et engagements de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers, arrêtés au 31 décembre 2022, se présentent comme suit :

	Président Du Conseil D'administration		Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022
Avantages à court terme	13 800		276 259	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
TOTAL	13 800		276 259	-

Le président du conseil a bénéficié des avantages suivants :

- Une enveloppe mensuelle brute de 1000 dinars a été servie en 2022.
- Un forfait téléphonique de 150 dinars par mois.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2022 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel de 8 000 dinars par administrateur, par membre du comité permanent d'audit, par membre du comité financier du pilotage, par membre du comité de gestion des risques et par membre de comité de rémunération.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 96 000 dinars pour les jetons de présence et 80 000 dinars pour les rémunérations des autres comités.

Tunis, le 27 avril 2023

Les commissaires aux comptes

**ECC MAZARS
Mohamed Hedi KAMMOUN**

**La Générale d'Audit et Conseil
Selma LANGAR**

Groupe STAR ASSURANCES
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2022

Messieurs les actionnaires de « STAR ASSURANCES »,

I- Rapport sur les états financiers consolidés

1. Opinion sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe « STAR ASSURANCES », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **400 302 433 dinars**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **29 341 890 dinars**.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe STAR ASSURANCES, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2022, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées

dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques :

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2022, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 884 649 388 dinars au regard d'un total bilan de 1 441 343 624 dinars, ce qui représente 61% de ce dernier.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « PA3- Provisions Techniques brutes ».

Nous avons considéré que la comptabilisation de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios règlementaires du groupe.

Réponses d'audit apportées

Nous avons, à partir des entretiens avec la Direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par le groupe pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Nos travaux ont consisté également à :

- Evaluer le contrôle interne régissant le processus d'estimation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier le respect des dispositions légales et règlementaires applicables au groupe en matière des provisions technique notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par le groupe pour l'évaluation de ses engagements futurs,
- Faire appel à un actuaire inscrit sur le registre tenu par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non-vie et vie de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »,
- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant, entre autres, le recours aux travaux d'un actuaire,
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note aux états financiers « PA3-Provisions techniques brutes » relatives à la composition des provisions techniques.

b. Evaluation des Placements

Description du point clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les Compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les engagements contractuels qu'elles seront amenées à honorer et constituer des provisions techniques à due concurrence. A ce titre, les Compagnies d'assurance doivent constituer des placements pour un montant au moins égal aux provisions techniques.

Les placements sont évalués conformément à l'arrêté du ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Au 31 Décembre 2022, l'encours des placements s'élève à un montant brut de 1 087 444 532 dinars, les amortissements et les provisions y relatifs s'élèvent à 38 314 827 dinars, soit un montant net de 1 049 129 706 dinars, représentant 73% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements par rapport au total bilan de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », nous avons considéré l'évaluation des placements comme une question clé dans notre audit.

Réponses d'audit apportées

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des placements conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,
- L'examen des informations données par la Direction sur l'activité et les perspectives envisageables ainsi que les critères et les hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'usage des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit ;
- Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code de sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de consolidation du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place dudit système ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Tunis, le 27/04/2023

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Hédi KAMMOUN

La Générale d'Audit et Conseil

Selma LANGAR